



## évalué d'office cellule foncière

Par **fischer25**, le **13/02/2014** à **21:11**

Bonjour après avoir été évalué d'office par les services fiscaux (cellule foncière) et vue ma surface habitable multipliée par 2.5 par ces derniers, donc super la nouvelle facture des taxes foncière et habitation, je me retrouve dans une drôle de situation. Dans un premier temps je constate, je prends contact avec ce service pour corriger l'erreur, on me présente une feuille sur laquelle figure la nouvelle catégorie ainsi que les nouvelles surfaces taxées et on me dit qu'il ne possède plus les anciennes fiche d'évaluations? J'explique argumente mais pas écouté jentiment envoyé boulé par le contrôleur, dégouté sonné et surtout étonné du fonctionnement. J'écris un courrier de contestation pour réviser ma fiche d'évaluation foncier et taxe d'habitation à cette cellule. Du coup On me demande de remplir l'imprimé H1 ce que fait en reprennant les mesures correctes comme demandées. Mais voila cette cellule foncière me renvoie un courrier méprisant et réfutant mes dires et mesures et me rejette mon imprimé H1 m'envoie en procédure contentieuse et pour finir devant le tribunal administratif sans passé avant devant le conciliateur fiscal? J'ai quand même déposé un courrier explicatif de mécontentement auprès du conciliateur fiscal mais je crois que cela ne servira à rien! Je n'ai rien à me reprocher donc je viens vers vous pour trouver les bons arguments textes jurisprudences pour présenter avec ma requête au président du tribunal administratif. Merci de votre aide je me retrouve face à un mur bien haut!